

## COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL de PADIRAC du jeudi 14 AVRIL 2016 à 20 heures 30

Le jeudi 14 Avril 2016 à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de PADIRAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre CHAMAGNE Maire.

**Membres présents :** , BRODA Annie, BARBIE Damien, CHAMAGNE Pierre, COURTIOL Marie, DELFAURE Patrick, LESCALE Cyril, THALAMAS Bernard, VANDERBORGHT Ann

**Représentés :** BLANC Mathilde par CHAMAGNE Pierre  
LASSUS Pierre par BRODA Annie

**Absent excusé :** GUÉDÉ Luc

**Secrétaire de séance :** VANDERBORGHT Ann

**Date de convocation :** 08 avril 2016

### 1. Approbation PV réunion 24 mars 2016.

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en donne lecture. Remarque de Patrick DELFAU concernant le point Gouffre qui suggère d'ajouter "et services publics". au panneau de sens interdit "Accès réservé aux véhicules de secours".

Remarques de Cyril LESCALE & Annie BRODA : Accueil Cyclo tourisme à la Bergerie - Réponse affirmative si placement de toilettes sèches par cette association (condition sine qua non)

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2. Vote des budgets 2016

#### • **Budget Communal**

Monsieur le Maire présente le budget communal qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **239 043.19 €** puis en section d'investissement, en suréquilibre qui s'élève à :

\* Dépenses pour un montant de **297 391.00 €** \* Recettes pour un montant de **345 371.00 €**

Section fonctionnement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
011	charges à caractère général	97 497.19 €	013	atténuation de charges	0.00 €
012	charge personnel	71 200 €	70	produits des services	6 470.00 €
014	atténuation de produits	0.00 €	73	impôts et taxes	97 081.00 €
65	autres charges gestion courante	41 308.00 €	74	dotations et participations	51 830.00 €
66	charges financières	3 700.00 €	75	autres produits gestion courante	4 000.00 €
67	charges exceptionnelles	0.00 €	042	opérations ordre entre sections	16 000.00 €
022	dépenses imprévues	6 600.00 €		total	175 381.00 €
023	virement à la section investissement	18 378.00 €		résultat reporté	63 662.19 €
042	opérations d'ordre entre section	0.00 €			
	<b>total</b>	<b>239 043.19 €</b>		<b>total</b>	<b>239 043.19 €</b>

Section investissement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €	10	Dotations Fonds divers Réserves	77 816.70 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	65 207.00 €	16	emprunts	245 000.00 €
	opérations d'équipements	207 028.00 €			
	défense incendie PENOT	18 000.00 €			
	acquisition terrains	60 000.00 €			
	acquisition bâtiments	132 000.00 €	021	Virement section de fonctionnement	18 378.00 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €	040	opérations d'ordre entre section	0 €
16	emprunts et dettes	9 136.00 €			
020	dépenses imprévues	0.00 €			
040	opérations d'ordre entre sections	16 000.00 €			
		246 205.00 €		<b>total</b>	3414 194.70 €
	<b>total</b>	<b>297 391.00 €</b>		résultat reporté	4 176.30 €
				<b>total</b>	<b>345 371.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif communal.

- **Budget assainissement.**

Monsieur le Maire présente le budget assainissement qui s'équilibre :  
 en section de fonctionnement en dépenses et recettes à la somme de **97 915.47 €**  
 en section d'investissement en dépenses et recettes à la somme de **16 072.63 €**

Section fonctionnement					
chapitres	dépenses		chapitres	recettes	
011	charges à caractère général	65 320.47 €	70	redevances et autres prestations	17 510.00 €
012	charge personnel	6 000.00 €	74	subventions d'exploitation	0.00 €
014	atténuation de produits	4 112.00 €	75	autres produits gestion courante	0.00 €
65	autres charges gestion courante		042	opérations d'ordre entre sections	6 950.00 €
66	charges financières	44.00 €			
67	charges exceptionnelles	11 000.00 €			
022	dépenses imprévues	1 500.00 €			
023	Virement à la section investissement	0.00 €		total	24 460.00 €
042	opérations d'ordre entre sections	9 939.00 €		résultat reporté	73 455.47 €
	<b>total</b>	<b>97 915.47 €</b>		<b>total</b>	<b>97 915.47 €</b>
section investissement					
chapitres	dépenses		chapitres	recettes	
21	immobilisations corporelles	8 352.63 €	10	réserves	0.00 €
23	immobilisations en cours	0.00 €			
16	emprunts et dettes	770.00 €	021	Vt section de fonctionnement	0.00 €
040	opérations d'ordre entre sections	6 950.00 €	040	opérations d'ordre entre sections	9 939.00 €
	total	16 072.63 €		total	9 939.00 €
				résultat reporté	6 133.63 €
	<b>total</b>	<b>16 072.63 €</b>		<b>total</b>	<b>16 072.63 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif assainissement 2016.

### 3. Vote des taxes communales.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les taux communaux appliqués en 2015 :

- taxe d'habitation 10.54 %
  - taxe foncier bâti 22.60 %
  - taxe foncier non bâti 144.07 %
- et indique pour 2016 le produit attendu : **80 467 €**

Après en avoir délibéré, au vu des résultats du budget communal, le Conseil municipal décide de laisser les taux à l'identique 2015, à savoir :

- taxe d'habitation 10.54 %
- taxe foncier bâti 22.60 %
- taxe foncier non bâti 144.07 %

Taxes 2016 votées à l'unanimité.

#### 4. Amortissement nettoyeur haute pression.

Monsieur le Maire précise que conformément aux dispositions de la comptabilité M49, il conviendrait de procéder à l'amortissement du nettoyeur acheté en 2015 pour la somme de 2 309.22 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'amortir à compter de 2016 ce matériel sur une durée de 5 ans, à savoir :

<b>Nettoyeur HP DIMACO</b>	durée amortissement	Montant Amortissement	1 <sup>ère</sup> année	Dernière année
2 309.22 €	5 ans	461.84 €	2016	2020

#### 5. Aménagement cheminement piétons lieu-dit Bord

Le Maire donne lecture de la délibération pour l'autoriser à faire une demande de subvention.

#### 6. Questions diverses

- Etude des divers devis demandés concernant les dépenses 2016, à savoir :

\* Tondeuse : Marque Honda à 1 548 € TTC transmission à cardan  
Contre : 1 Abstention : 2 Pour : 7 Approuvé à la majorité

\* Visseuse : Besoin visseuse devisseuse sans percussion. Matériel professionnel 18 volt :  
(L'acquisition d'un perforateur sera envisagé si le besoin s'avère nécessaire)

- 2 ampères/heure 358.80 € TTC 1.5 kg Approuvé à la majorité 6 pour

- 5 ampères/heure 528 € TTC 1.7 kg 1 pour abstentions 3 et contre 0

\* Jardinière Gouffre : Devis demandé à BETL

\* Rembarde Plateforme Bergerie : Devis demandé à BETL

\* Eclairage fond bergerie : Devis demandé à DECOLUM

- Chemin du Gouffre : L'avis du SDIS est connu, avis négatif

- Location toilettes sèches afin d'accueillir les utilisateurs dans des conditions correctes.  
Approuvé à la majorité 9 Abstention 1 Contre 0

- Utilisation de la route communale au Gouffre pour 2 évènements : l'un avec voitures anciennes et le second avec motos de collection

Accord à la majorité à la condition de laisser l'accès aux pompiers.

Le gouffre fera une demande pour chaque utilisation de la route communale.

- Apéritif Feux de la Saint Jean / Cérémonie du 8 Mai

Fin de séance 23 h 50.